



Caution de logement non rendu

Par **solide235**, le **10/09/2009** à **09:32**

Bonjour,

voila mon souci nous jetions dans le Finistère ou nous on avais louer une maison a se jour la propriétaire ne nous a toujours pas rendu la caution l or du de l etat d est lieux elle a trouver toute sorte de prétexte alors que nous avons refait toute l est tapisserie est laisser la maisons propre

on nous avais die quand on a emménager que c cette propriétaire ne rendes jamais l est caution donner comment recuperet la la mienne

nous avons quitter le Finistère le 25 aout 2009 de plus nous lui avons payer le moi entier de aout